

MAIRIE DE MANTEYER

SÉANCE DU 11 AVRIL 2025

DE-033-2025

Nombre de membres afférents au CM :	11
Nombre de membres en exercice	10
Nombre de membres présents	08
Nombre de membres qui ont pris part à la délib	08
Date de la convocation	03/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le onze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PONS, Maire.

Présents : PONS Michel, IMBERT Joëlle, BETEILLE Nelly, CELCE Chantal, BUMAT Vincent, PAUCHON Robert, FLEURY Simon, LORIDON Pablito,

Absents excusés : LEVY Claude
LE MAGADURE Antoine

Absent excusé représenté : /

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20250411-33-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2025

M. Pablito LORIDON a été désigné secrétaire.

Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF BUDGET PRINCIPAL 2025

Conformément à la loi, Madame Nelly BETEILLE Adjointe, présente le budget primitif principal (M57) de l'année 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres :

- Adopte la section de fonctionnement et d'investissement du budget principal (M57) de l'année 2025 tel qu'il est inscrit, consigné et signé dans le document.
- Dépenses et recettes d'exploitation : 1 031 699.02 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 818 071.58 €
- Précise que les dépenses incluses dans le compte 623 Publicité publications relations publiques d'un montant de 7000 € se détaillent comme suit :
 - Fête de Noël et colis 3eme âge.
 - Repas
 - Fleurs pour les cérémonies.
 - Apéritif divers.
 - Diverses petites dépenses.

A voté contre : 0

Abstention : 0

Ont voté pour : 8

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

Le Maire

M. PONS

